



Conseil d'unité – 25 mai 2020

9 h 00-12 h 00, en visioconférence avec l'application Zoom.

Présents : Thomas Aguilera, Jean-Marie André, Marylène Bercegeay, Luc Capdevila, Béatrice Damian-Gaillard, Christine Guionnet, Cyrille Harpet, Jean-Pierre Le Bourhis, Patricia Loncle, Claude Martin, Adrien Mével, Virginie Muniglia, Sylvie Ollitrault, Romain Pasquier, Antoine Police, Eugénie Saitta, Olivier Trédan, Claire Visier.

Excusé : Jean-François Polo

Ordre du jour

- Validation de l'élection des nouveaux représentants du collège doctorant.e.s et post-doctorant.e.s : Antoine Police et Adrien Mével ;
- Examen des demandes d'aide à l'édition (publication d'une thèse par un éditeur brésilien et d'un ouvrage collectif aux PUG) et d'un soutien à une journée d'études ;
- Point sur le COVID-19 et impact de la crise sanitaire (point budgétaire) ;
- Préparation de l'AG (modalités-votes) et point sur les candidatures reçues ;
- Bilan HCERES/Projet HCERES : présentation des documents et informations du nouveau calendrier ;
- RSMS : critères et modalités d'intégration et vote sur le projet d'insertion (axe ou groupe de recherche avec calendrier) ;
- Vote sur la position d'ARENES à l'égard de l'intégration de nouveaux collègues EHESP et intégration dans l'unité ;
- Questions diverses.

Relevé de décisions

1 - Validation élection des nouveaux représentants du collège doctorant.e.s et post-doctorant.e.s

Deux nouveaux représentants du collège doctorant.e.s et post-doctorant.e.s au conseil d'unité d'Arènes viennent d'être élus lors d'un vote électronique confidentiel organisé du 30 avril au 7 mai 2020 : Adrien MEVEL (doctorant contractuel, inscrit en deuxième année, thèse sur la transformation des polices nationales et locales de sécurité publique sous la direction de Sylvie Ollitrault et de Thomas Aguilera) et Antoine POLICE (doctorant contractuel inscrit en première année, thèse sur la gouvernance des filières marines émergentes à travers une comparaison internationale, sous la direction de Romain Pasquier et Renaud Hourcade).

Résultat du vote

25 votants - 25 suffrages exprimés

25 voix pour Adrien MEVEL

25 voix pour Antoine POLICE

Le conseil d'unité valide l'élection de ces nouveaux représentants et leur adressent leurs plus vives félicitations.

2 - Examen des demandes d'aide à l'édition et de soutien à une journée d'études

Demandes d'aide à l'édition

- ✓ Béatrice Damian-Gaillard, Sandy Montanola, Eugénie Saitta, *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux contenus médiatiques*, publication prévue aux Presses universitaires de Grenoble, collection « Journalisme en Plus », à l'automne prochain. Le manuscrit est en relecture et en attente de rédaction de la préface. **Demande de 2 000 €.**
- ✓ Une maison d'édition brésilienne APRIS EDITORA est intéressée par la publication de la thèse de Tauana Olívia Gomes Silva qui a soutenu le 25 septembre 2019, une thèse en cotutelle : « Militantes noires et communistes sous la dictature brésilienne, 1964-1985 », sous la direction de Luc Capdevila et Christina Scheibe Wolff (Universidade Federal de Santa Catarina, Brésil) co-directrice.

Le Conseil d'édition de Apuris Editoria a émis un avis favorable à la publication. La soumission du manuscrit pour l'édition se fait seulement après le paiement. Le délai de publication est pris en compte à partir de la remise du manuscrit.

La maison d'édition paye 80% des frais de publication et Tauana Olivia Gomes Silva demande le soutien du laboratoire pour les 20 % restant à sa charge.

L'option de paiement est proposée en fonction du délai de publication. Pour un délai de 6 mois pour la publication, la **demande est de 1400 €**.

Compte tenu de toutes les activités annulées et du prévisionnel de dépense pour les activités éditoriales, le conseil d'unité émet un avis favorable à ces demandes de soutien à l'édition.

- ✓ Demande d'aide financière - organisation de Journées d'études intitulées : « **Les élections municipales de 2020 à l'aune de la recomposition du champ politique local et national** » par Sébastien Ségas, Arènes, Arthur Delaporte, CESSP, Anne-Sophie Petit-Fils, Ermes. Journées initialement prévues en novembre 2020 – décalées à janvier 2021

Le groupe « Espaces politiques locaux » du CREMI, groupe de recherches *ad hoc* sur les élections municipales de 2020, ainsi que le groupe « Compétition politique » de l'AFSP co-organiseront deux journées d'études sur la recomposition du champ politique local et national à l'aune de ces élections municipales. Ces journées d'études se dérouleront, si les conditions sanitaires le permettent, les 21 et 22 janvier 2021 à la MSHB de Rennes et accueilleront une vingtaine de chercheuses et chercheurs. Pour ce faire, un financement à hauteur de 2000 euros est demandé à Arènes.

Une valorisation sous forme de publication scientifique est envisagée.

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel, du positionnement scientifique de ces journées d'études et du texte de l'appel à communications, le conseil d'unité se déclare favorable à cette demande de soutien.

3 - Point sur la COVID-19 et impact budgétaire

Le conseil d'unité prend acte des activités scientifiques du laboratoire (séminaires, journée d'études, colloques...) annulées et reportées en 2021.

- ❖ **Quatre séances du séminaire général annulées** : avec Gilles Pinson (IEP de Bordeaux) autour de son ouvrage *La ville néolibérale*, PUF, 2020, 7 avril ; Alice Mazeaud (Université la Rochelle) « le marché de la participation et ses usages

dans la campagne des municipales 2020 », **28 avril** ; Fabio Giomi et Ece Zerman, « la question du genre dans l'espace (post)-ottoman », **19 mai** ; Julie Pollard (Université de Lausanne), « Les acteurs de marché dans la fabrication des politiques urbaines », **2 juin**

- ❖ **Ateliers de la recherche 9 avril - annulé**
- ❖ **Journées d'études : Rencontres de Géographie de la Santé**, 11 et 12 juin 2020, EHESP, Université de Rennes 2, MSH-B, (Responsables : Anne-Cécile Hoyez (ESO/Rennes 2), Bertrand Lefebvre (ARENES/EHESP), Noémie Rapegno (ARENES/EHESP), Clélia Gasquet-Blanchard (ESO/EHESP), **reportées en février 2021.**
- ❖ **Conférence ALTER 2020** : 8-10 juillet 2020 – EHESP – (Responsables Arènes, Gildas Brégain, Arnaud Campeon, Emmanuelle Fillion, Marie-Renée Guevel, Emmanuelle Godeau, Delphine Moreau, Noémie Rapegno, Alis Sopadzhian, Béatrice Valdes), **reportée en 2021.**
- ❖ **Ignorance scientifique, ignorance de genre ? La construction genrée des problèmes de santé publique**, 1^{er} et 2 octobre 2020, (Responsables : Béatrice Damian-Gaillard, Eugénie Saitta, Bleuwenn Lechaux) – **reporté au 1^{er} semestre 2021.**
- ❖ **Médiatiser les sexualités / *Mediating sexualities*. Les politiques sexuelles de la production et de la régulation des médias**, Colloque bilingue, international et interdisciplinaire, Université de Lille, 3-4 novembre 2020, (Responsables : Béatrice Damian-Gaillard et Florian Vörös - Univ Lille). **Colloque à distance (avec création d'un site, de dispositifs interactifs et des traductions de vidéos en sous-titre).**
- ❖ **Non reporté : Violences et soutiens à la maternité.** Entre corps, psychologie(s) et politique(s) de santé et de l'enfance. Du 15 au 17 octobre 2020 à l'EHESP. Responsables : Ollitrault Sylvie, Dayan Jacques.

Les colloques organisés par Arènes et annulés ont un coût induit sur le report des subventions et du soutien du laboratoire, tout comme les colloques, congrès internationaux reportés en 2021 (liste non exhaustive : parmi les congrès internationaux qui devaient se tenir en juillet : IPSA Lisbonne reporté : trois membres ; ISA Forum de sociologie, Porto Allegre (Brésil), reporté : trois membres ; Congrès AISLF Tunis reporté : 2 membres ; mission à Brasilia : 1 membre. A cela, il faut ajouter

déplacements des doctorants pour enquêtes de terrain ; deux missions à Amsterdam, l'ECPR General Conference d'août).

Un état des lieux budgétaire est présenté au conseil d'unité : sur un budget récurrent total de 134 715 €, le laboratoire dispose à ce jour de la somme d'environ 112 000 € sans information sur les dispositions particulières qui pourraient être prises dans ce contexte particulier d'impossibilité d'exécution du budget alloué.

Les doctorant.es ont aussi alerté le laboratoire, dans une lettre du 11 mai, sur les difficultés tant matérielles qu'humaines et psychologiques qu'ils ont rencontrées dans ce contexte très difficile du confinement depuis la mi-mars 2020 et sur l'avancement de leurs thèses, eu égard aussi à la continuité pédagogique pour certains d'entre eux, lourde à mettre en place. Ils/elles demandent au conseil d'unité de prendre position sur les demandes suivantes :

- Que les comités de suivi individuels (CSI) puissent être différés jusqu'à trois mois, soit à la rentrée de septembre.
- Une réinscription en doctorat automatique et exonérée de frais, considérant la neutralisation d'une partie conséquente de l'année universitaire et les difficultés prévisibles pour celle à venir. Pour les doctorants qui projetaient de soutenir leur thèse d'ici décembre 2020 de pouvoir bénéficier d'une exemption de réinscription, au moins pour le premier semestre de 2021.
- Le prolongement automatique de l'intégralité des contrats doctoraux, quelque que soit le type de contrat, pour une durée minimale de trois mois avec une possibilité d'allongement pour les doctorant.es les plus impacté-es par le contexte sanitaire.

Tant du côté de l'école doctorale DSP que du côté de l'école doctorale STT, il y a une véritable volonté et compréhension de prendre en compte l'impact de la Covid-19 sur l'avancement de la thèse. Le calendrier pour les candidatures aux futurs contrats doctoraux a déjà été assoupli. Mais, la question du prolongement de financement des contrats doctoraux ne relève pas de l'école doctorale.

Sur la question des CSI, Christine Guionnet propose d'envisager un assouplissement du calendrier en deux temps pour les doctorant.es qui auraient rencontré le plus de difficultés, pour les autres s'en tenir au calendrier initial : dans un premier temps, un premier CSI dans un format allégé d'ici fin juin pour remplir les obligations réglementaires nécessaires à la réinscription et recenser les impacts de la situation actuelle sur l'avancée du travail de thèse ; dans un deuxième temps, un CSI de format

habituel, possible jusqu'en septembre/octobre, visant à l'accompagnement du travail scientifique de thèse.

Sur la question des réinscriptions et prolongations des contrats doctoraux, Le conseil d'unité se déclare favorable au soutien envers les doctorant.es et souhaite mettre en place un fond de solidarité destiné à répondre aux besoins des doctorant-es financé-es ou non, sur décision du Conseil d'unité, compte tenu des réserves budgétaires qui ne seront pas utilisées.

Le conseil d'unité s'engage à porter ces demandes auprès des écoles doctorales relevant de l'unité et des instances finançant les thèses et les contrats post-doctoraux en rédigeant, après le conseil, un texte de soutien et de solidarité envers les doctorant.es et post-doctorant.es en situation difficile, reprenant a minima les recommandations nationales, texte qui sera soumis au vote de ce conseil. Jean-Pierre Le Bourhis et Christine Guionnet se proposent de rédiger ce texte.

Pour utiliser la caisse de solidarité, il est nécessaire de recenser les besoins d'ordre technique, et voir comment apporter un soutien financier. Pour cela, Sylvie Ollitrault charge les représentants des doctorants de la concertation entre eux afin de respecter l'équité.

4 - Préparation de l'AG (modalités-votes) et point sur les candidatures reçues

Les meilleures conditions possibles pour une Assemblée générale en septembre qui aura pour principal ordre du jour l'élection d'une nouvelle équipe de direction sont celles d'une tenue en présentiel. Sur le plan technique, il serait nécessaire d'occuper un grand amphithéâtre pouvant accueillir 60 à 70 personnes qui permettrait de respecter la distanciation sociale et serait essentiel pour le débat démocratique. Les lieux à envisager sont l'EHESP, l'IEP ou l'université de Rennes 1.

Luc Capdevila fait remarquer que l'accès aux divers établissements peuvent être contraints car chaque établissement n'est pas forcément ouvert à accueillir des membres extérieurs et des réunions inter-établissements. On peut aussi penser à des visio-conférences sur différents sites et une équipe limitée en présentiel.

Il est nécessaire d'attendre fin juin pour fixer la date de l'AG de septembre.

5 - Bilan HCERES/Projet HCERES : présentation des documents et informations du nouveau calendrier

Le conseil d'unité prend connaissance du bilan provisoire HCERES : le bilan des équipes doit être harmonisé et certains éléments factuels doivent être ajoutés ; et du projet scientifique HCERES rédigé par l'équipe de direction pressentie.

Le calendrier du dépôt a évolué. Les dossiers d'évaluation des structures de recherche et ceux des Ecoles doctorales et des collèges doctoraux devront être déposés sur Pelican à compter du 6 novembre et au plus tard fin novembre 2020. Même si le dépôt est légèrement décalé, les périodes de référence mentionnées dans les dossiers ne sont pas modifiées (1^{er} janvier 2015 – 1^{er} juin 2020).

L'université de Rennes 1 demande une remontée pour le 25 août 2020 d'une version la plus finalisée possible pour permettre un examen par les instances qui se dérouleront mi-septembre (CR pour les unités et CAC pour les ED et les collèges doctoraux). Des ajustements pourront être apportés jusqu'au 25 septembre. Ils seront ensuite validés par le CA et déposés par la DRI sur le serveur du HCERES. La date initiale du dépôt pour les structures de recherche fixée fin mai n'est donc plus d'actualité.

Un conseil scientifique de l'EHESP se tiendra le 19 juin. Il serait utile que les responsables des équipes et des chantiers fassent leurs modifications d'ici le 10 juin.

Pour l'université Rennes 2, tutelle secondaire, le calendrier initial est maintenu pour juin et juillet et examen devant la commission de recherche en septembre.

Pour l'IEP de Rennes, une commission scientifique doit se réunir en juin pour la validation du projet d'établissement et une autre en septembre.

Le terme du contrat en cours est décembre 2021, mais il est possible que tous les contrats soient prolongés de facto d'un an jusqu'en décembre 2022.

L'évaluation du laboratoire pourrait se faire au printemps 2021, mais cela reste une hypothèse dans un contexte incertain.

Sylvie Ollitrault fait part au conseil d'unité d'une lettre commune datée du 29 janvier, émise et signée par les tutelles Sciences Po Rennes, EHESP et université Rennes 1, (avec information au CNRS et à l'université Rennes 2), qui renouvelle toute la confiance dans l'équipe de direction pour mener à bien la dynamique scientifique d'Arènes sur des thématiques structurantes et innovantes en accord avec les stratégies scientifiques des établissements du site autour de thèmes forts tels que la santé, les inégalités, les territoires ou l'environnement et souhaite que le calendrier de changement de direction soit respecté (fin 2021) pour conduire le travail d'auto-évaluation de l'HCERES et élaborer un projet stratégique 2022-2027 pour le laboratoire.

Sylvie Ollitrault rend compte également d'une réunion de site avec le directeur de l'Institut SHS en vue de la préparation de l'HCERES à la délégation régionale, réunissant toutes les tutelles, les directeurs d'unité des UMR SHS et le directeur de la MSH B, le 18 février 2020. Il s'agissait de la présentation de l'UMR, de commenter la « crise » interne de gouvernance de l'UMR (manque de visibilité d'une équipe de portage du projet) et des questionnements sur l'identité de l'UMR. Les tutelles ont réaffirmé que l'UMR était importante pour le site et très dynamique du fait de son renforcement inédit de jeunes chercheurs CNRS identifiés sur des thématiques émergentes. Sylvie Ollitrault a insisté sur la crise de croissance de l'unité et que les débats internes reflétaient les mutations internes en cours et les transformations générales du paysage de la recherche.

6 - RSMS : critères et modalités d'intégration et vote sur le projet d'insertion (axe ou groupe de recherche avec calendrier)

Le conseil d'unité doit prendre une décision sur la procédure et les critères conduisant à l'intégration des nouveaux membres au laboratoire, et préciser un choix entre la constitution d'un axe de recherche ou d'un groupe de recherche.

Après consultation de la DAS Sandrine Lefranc (INSHS) et information de Rennes 1, Sylvie Ollitrault fait la proposition d'un axe de recherche sur le modèle CERMES ou encore CMS, avec comme ambition de rassembler de manière interdisciplinaire des chercheurs partageant des affinités et un objet de recherche qui peut être connexe à RSMS, fédérateur sur des thèmes tels que santé publique, risques, environnement, inégalités et territoires, en interface avec les tutelles, et rassembleur à la marge pour des membres qui ont le sentiment de ne pas se retrouver dans les trois autres axes de recherche (inégalités sociales et santé ; espaces publics ; gouvernement). Il s'agirait de donner un espace autonome aux nouveaux entrants et un espace nouveau qui permette d'afficher une visibilité identifiée sur la carte de France sur les forces en présence : EHESP et Sciences Po Rennes.

Après réflexion et consultation de la direction scientifique du CNRS, les porteurs du projet scientifique d'Arènes sont plutôt favorables à l'option d'un groupe de recherche *ad hoc* transversal aux axes pour éviter la juxtaposition d'un groupe et le risque de regrouper deux EAs dans une UMR sans véritable intégration au laboratoire, ce qui pourrait être considérée comme un collage scientifique et structurel fragile.

Jean-Pierre Le Bourhis souligne que dans le cadre de l'évolution de l'UMR, c'est une procédure interne, une réflexion pour le projet, l'émergence d'un groupe de recherche dans une unité multidisciplinaire et une exigence forte d'intégration avec des synergies qui se dégagent et non des isolats. Si l'idée est de les mettre tels quels dans l'unité, il est à craindre de devoir gérer des écarts trop importants et le problème d'un axe 1 élargi.

Jean-Marie André souligne qu'au niveau de l'EHESP, il y a cette volonté de créer un axe de recherche structuré par l'orientation RSMS ; la mise en place d'un axe ne mettrait pas en péril celle de chantiers transversaux. Dans l'autre projet, il serait demandé aux membres de s'accrocher à une équipe, en l'occurrence l'équipe 1, avec le risque de déséquilibrer cette équipe. Le chemin alternatif n'exclut pas une vigilance scientifique sur l'intégration des personnes. Certains membres de MOS/REPERES sont plus enseignants que chercheurs, et seraient prêts à être membres associés dans un premier temps.

Virginie Muniglia s'interroge sur l'idée d'un axe de recherche élargi : dans quelle mesure un axe de recherche RSMS trouve sa cohérence à côté de l'axe 1 « Inégalités sociales et santé ». Il est fondamental de savoir qui est concerné exactement et évaluer le nombre de personnes membres.

Claude Martin rappelle que du côté de la direction de l'EHESP, la création d'un groupe de recherche visible sur les services et le management en santé est considéré comme vitale. Au sein d'Arènes, un tel groupe nouveau, principalement dans de nouvelles disciplines pour l'unité, pourrait aussi représenter un risque : celui d'une greffe d'un bloc de personnes plus important que l'axe 1 actuel, sans parler de la nécessité d'être évalué par d'autres sections du CNRS. A son avis, le chemin est donc entre les deux ce qui éviterait que le CNRS critique une fausse intégration ou une intégration artificielle, tout en apportant une réponse à l'école avec la création d'un groupe de recherche « Transformation des systèmes de santé ». Une articulation avec les thèmes de l'axe 1 devrait être pensée. Sur les effectifs, il est absolument nécessaire de savoir combien de personnes nouvelles seraient intéressées à demander un rattachement complet à Arènes : entre quinze et trente-cinq ?

En outre, il souligne que les séminaires de présentation croisée des travaux des membres potentiels de ce groupe est un bon moyen de procéder pour la compréhension de l'identité de ce groupe pour les membres d'Arènes et réciproquement quand des chercheurs d'Arènes présenteront quelques-uns de leurs travaux aux collègues en RSMS.

Sylvie Ollitrault objecte qu'il est hors de question de penser que toutes les personnes rentrent dans cet axe en raison de points d'achoppement avec l'axe 1.

Romain Pasquier remercie Jean-Pierre Le Bourhis d'avoir un projet qui permet de se positionner. Il considère que ce projet reste assez conservateur, que les axes n'ont pas évolué et se sent éloigné de ce projet. Il demande que dans les versions suivantes du projet, il n'apparaisse plus et qu'il est nécessaire de le faire évoluer pour être en harmonie avec la politique de site. Au regard de cette crise sanitaire, des questions liées au réchauffement climatique, l'unité mérite un projet plus original, pour donner envie de faire de la recherche. Il considère qu'il faut faire bouger les lignes et adopter une autre attitude vis-à-vis de ces gens de grande qualité qui frappent à la porte.

Romain Pasquier est favorable à un axe de recherche.

Pour Thomas Aguilera, entre la crise et l'évolution des sciences sociales, le projet doit être vu comme une opportunité et au-delà des tutelles. L'option d'un groupe transversal offre l'opportunité de laisser le temps des approches transversales avec les équipes, contrairement à un axe qui fonctionnerait à part. Cette option a été largement réfléchi et toute la réflexion n'a pas été consignée. Les séminaires apportent beaucoup d'éléments sur le fond et les méthodes de recherche.

Luc Capdevila considère aussi cette intégration comme une opportunité qui s'inscrit dans la structuration du site. La méthode s'impose pour intégrer ce groupe très cohérent et consistant sur la base des curriculum vitae avec l'idée d'un calendrier

Cyrille Harpet remercie tous les membres du conseil pour la qualité des échanges et résume cette intégration en trois temps : 1° question de la taille de ce groupe difficile à intégrer et interrogation des membres sur la place dans cette unité ; 2° Le groupe RSMS a besoin d'être visible et les candidats potentiels de disposer d'une vraie place comprise aussi bien dans un axe et groupe de recherche transversal ; 3° Sur le contexte actuel qui remet en question nos établissements et les attentes des établissements, ouvrir un axe sur les questions économiques et sociales montrerait un vrai engagement, une place scientifique légitime de ce groupe par sa cohérence avec l'unité et les membres d'Arènes.

Christine Guionnet fait une proposition à Romain Pasquier. Le projet scientifique a été construit suite à une consultation des membres et est l'émanation de toutes les consultations et d'une ouverture au dialogue. Dans le même état d'esprit de dialogue : est-ce que vous pourriez faire rapidement une proposition d'un axe de recherche qui viendrait réellement intégrer les membres de RSMS et qui démontrerait en quoi l'imagination de cet axe ne serait pas un simple copier-coller, mais permettrait vraiment une collaboration scientifique avec certains membres actuels du labo ?

Sylvie Ollitrault rappelle que certains membres du laboratoire ne se sentent pas très bien intégrés dans le projet et qu'ils sont prêts à élaborer un axe pour nouer des relations avec les membres de l'unité.

Si on veut faire un projet scientifique, il faut un projet scientifique commun et éviter les malentendus des deux côtés.

Il faut savoir avec qui on construit l'avenir, renchérit Luc Capdevila.

La position d'Arènes dans le champ des autres laboratoires est importante souligne Jean-Pierre Le Bourhis, et si l'on continue sans penser l'articulation, la principale critique qui pourrait être faite, c'est le collage. Certes, l'identité du laboratoire est pluridisciplinaire, mais avec une base forte sur les politiques publiques, la construction des problèmes publics.

Pour Sylvie Ollitrault, il faut se réinventer au croisement des disciplines. Arènes a connu des bouleversements avec l'arrivée des historiens, de nouveaux chercheurs et la dynamique de la santé publique.

Jean-Marie André ajoute que le groupe est prêt à faire des ouvertures et a conçu un plan B pour approfondir leur projet qu'ils ont appelé SITE pour santé – inégalités – territoires et environnement, problématique plus large que « services de santé ». Ils n'ont pas communiqué sur le nombre de personnes qui pourraient venir à Arènes, un certain nombre d'enseignants-chercheurs pourrait devenir membres associés.

Patricia Loncle pose la question de savoir si les deux alternatives : axe ou groupe de recherche ont été évoquées auprès de Nicolas Stirven et quelle est sa position ? Ils sont très demandeurs, pression forte de l'EHESP, mais peu importe la forme de leur intégration.

Claude Martin revient sur les critères de l'identité d'Arènes, depuis la construction des problèmes publics jusqu'à l'évaluation des politiques publiques. Si on ne reconnaît pas cela, Arènes ne sera plus qu'un « hôtel » de projets.

La demande de rattachement au laboratoire Arènes sera examinée par le conseil d'unité sur la base des documents suivants :

- une lettre de motivation précisant notamment les raisons de la demande de rattachement ; les intérêts de recherche et leur articulation avec les travaux menés dans le laboratoire et les thématiques de l'un des axes de l'UMR présentés dans le projet scientifique, y compris pour faire évoluer l'UMR.
- un curriculum vitae, incluant une liste des publications

Le conseil procédera à un examen de chaque dossier individuellement. Les critères suivants sont pris en considération :

- adéquation entre les intérêts de recherche de la personne candidate et le projet scientifique de l'UMR ;

- capacité à participer à la vie scientifique de l'unité et à celle de l'axe de recherche souhaité, notamment en développant des collaborations inter ou multidisciplinaires avec les autres membres de l'UMR ;
- niveau de publication scientifique donnant le statut de « publiant » au sens des instances d'évaluation (HCERES) dans les champs disciplinaires présents dans l'UMR.

7 - Vote sur la position d'ARENES à l'égard de l'intégration de nouveaux collègues EHESP et intégration dans l'unité

Un vote confidentiel est organisé à la fin du conseil d'unité sur deux questions :

Pensez-vous préférable d'organiser un axe ou un groupe de recherche pour organiser la recherche des nouveaux collègues associés aux membres d'Arènes voulant les rejoindre ?

Axe	7
Groupe de recherche	11
Sans opinion	0

Etes-vous favorable ou défavorable aux critères d'évaluation présentés s'inspirant du règlement intérieur ?

Favorable	17
Défavorable	1
Sans opinion	0

Après le conseil

Texte soutien aux doctorant.es – décisions votées à l'unanimité par les membres du conseil d'unité

« Le Conseil d'unité de l'UMR 6051 ARENES, réuni le 25 mai 2020, a souhaité exprimer son soutien envers les doctorant-es du laboratoire, dans le contexte du confinement lié au COVID-19. Il a décidé des mesures suivantes :

1. Le Conseil de Laboratoire demande auprès des écoles doctorales auxquelles sont rattaché-e-s les doctorant-e-s d'Arènes que les comités de suivi individuels (CSI) puissent être différés jusqu'à trois mois, soit la rentrée de septembre 2020. Si cela

s'avérait impossible, le Conseil recommande que sur simple demande du ou de la doctorant·e, le Comité de suivi individuel (CSI) puisse se tenir dans un format allégé d'ici l'été pour remplir les obligations réglementaires nécessaires à la réinscription et recenser les impacts de la situation actuelle sur l'avancée du travail de thèse. Celui-ci sera alors doublé d'une séance à l'automne plus spécifiquement consacrée à l'accompagnement du travail scientifique de thèse.

2. Considérant la neutralisation d'une partie conséquente de l'année universitaire et les difficultés prévisibles pour celle à venir, le Conseil d'unité est favorable à une réinscription en doctorat automatique et exonérée de frais (incluant la prolongation au premier semestre de 2021 des exemptions de réinscription bénéficiant normalement aux doctorant.es en fin de thèse qui projetaient de soutenir d'ici la fin de l'année 2020).

3. Le conseil d'unité appliquera dans l'immédiat la sélection des demandes de prolongement de contrat adressées par ses doctorant.es pour répondre aux exigences des établissements. Il s'associe néanmoins aux revendications des doctorant.es d'Arènes et relayés au niveau national par l'ANCMSP concernant la reconnaissance d'un préjudice majeur commun occasionné par le contexte sanitaire et en conséquence le principe d'un prolongement automatique de tous les contrats doctoraux pour une durée minimum de trois mois.

4. En complément des prolongations de contrat apportées par les établissements, le laboratoire mettra en place un fond de solidarité destiné à répondre aux besoins des doctorant·es, financé·es ou non, sur décision du Conseil d'unité. »

Marylène Bercegeay

Secrétaire de séance